

Pollution atmosphérique

ISSN : 2268-3798

Publisher : Association pour la Prévention de la Pollution Atmosphérique

225 | 2015

Varia

Salon PRODURABLE

Du 31 mars au 1^{er} avril 2015

Élodie LAPIERRE

 <https://www.peren-revues.fr/pollutionatmospherique/4769>

DOI : 10.4267/pollution-atmospherique.4769

Electronic reference

Élodie LAPIERRE, « Salon PRODURABLE », *Pollution atmosphérique* [Online], 225 | 2015, Online since 20 mai 2015, connection on 01 mars 2026. URL : <https://www.peren-revues.fr/pollutionatmospherique/4769>

Copyright

CC-BY

Salon PRODURABLE

Du 31 mars au 1^{er} avril 2015

Élodie LAPIERRE

TEXT



- 1 Le salon PRODURABLE, qui s'est tenu au Palais des Congrès de Paris, s'est ouvert sur les résultats de la 3^e édition du baromètre RSE¹. Ces résultats ont mis en avant la nécessité d'encourager l'innovation et d'améliorer la communication des entreprises, aussi bien en interne qu'avec les partenaires, afin de promouvoir les stratégies et les enjeux de la Responsabilité Sociétale des Entreprises. Ce concept a été défini en 2011 par la commission européenne du 25 octobre « Responsabilité sociale des entreprises : une nouvelle stratégie de l'Union Européenne pour la période 2011-2014 », bien qu'elle ait émergé dès les années 60². Au niveau international, elle a été formalisée dès 2010, via la norme ISO 26000.
- 2 La RSE peut être définie comme la responsabilité des entreprises vis-à-vis des effets qu'elles exercent sur la société et sur l'environnement. Ainsi aujourd'hui, les enjeux de la RSE s'inscrivent dans la diminution ou la limitation de l'impact environnemental des entreprises et de leurs activités. Au sein d'une entreprise, cela se traduit par la réalisation de plans de déplacements d'entreprises, par la réduction de la consommation énergétique des bâtiments ou encore par l'innovation des procédés de fabrication et par l'utilisation de produits plus respectueux de l'environnement. En termes de communication, il s'agit de promouvoir une image positive de la RSE, pour que les notions de « préservation de l'environnement » et de « productivité » soient compatibles.

- 3 L'allocution d'ouverture a été suivie de la plénière « Pré-COP21 - Énergie/Climat : Entreprises, faites vos jeux, rien ne va plus », laquelle a placé les entreprises au cœur de la réussite de la lutte contre le changement climatique. En décembre prochain, la France accueillera et présidera la 21^e conférence des parties de la Convention-cadre des Nations Unies sur le changement climatique. L'objectif est de signer un accord juridiquement contraignant afin de limiter les émissions de gaz à effet de serre, et *in fine* limiter la hausse des températures à +2 °C. Or le principal frein aux négociations est que le développement durable apparaisse comme une entrave au développement économique d'un pays. De plus, Marie Hélène Aubert, conseillère du président de la République pour les négociations climat et environnement, précise que les pays émergents estiment avoir « le droit à leurs quotas de pollution » pour se développer allègrement, à la manière dont l'ont fait les grandes puissances mondiales pendant leurs révolutions industrielles respectives.
- 4 Elle a également précisé les responsabilités de l'État français en tant qu'hôte. La première est de faciliter et réussir les négociations, afin d'aboutir à un accord par consensus, en respectant « le principe de différenciation (tous les pays ne sont pas également responsables du dérèglement climatique) ». Le deuxième est d'inciter les pays à écrire « leurs contributions pour une économie bas carbone ». Alors que les contributions de la Chine et des États-Unis sont vivement attendues, le Mexique fait figure de modèle. Le Mexique est l'un des pays moteurs des pays émergents pour que se conjuguent développement économique et développement durable. La troisième responsabilité française est d'assurer le financement de l'économie verte. En plus du fonds créé à Copenhague et doté de 10 milliards de dollars, les pays développés devraient verser 100 milliards par an afin d'aider les pays émergents dans leur transition. Enfin, la présidence française « promeut un agenda des solutions, qui a vocation à regrouper et à dynamiser les initiatives des entreprises, des collectivités, etc., afin de porter en amont de la conférence une vision plus positive de la lutte contre le dérèglement climatique. »³
- 5 Toutefois, les entreprises n'ont pas attendu la COP21 de décembre 2015 pour agir. Pour Claire Tutenuit, déléguée générale EPE (Entreprises Pour l'Environnement), les entreprises ont des stratégies pour s'inscrire dans une croissance plus vertueuse, et la RSE est un outil

qui permet de les valoriser. Antoine Frérot, PDG de Veolia Environnement, poursuit en indiquant que les entreprises sont déjà en train de travailler à « décarboner les économies », *via* notamment la promotion de l'économie circulaire, la densification des énergies renouvelables, le recyclage et la revalorisation des déchets... La Poste, par exemple, est en pleine transition énergétique, explique Nicolas Routier, DGA du groupe La Poste, se targuant même d'avoir la première flotte électrique au monde. En effet, les véhicules motorisés ont progressivement été remplacés par des voitures électriques, des 3 roues et vélos à assistance électrique. De plus, tous les facteurs ont été formés à l'écoconduite et trois quarts des salariés sont inscrits dans un Plan de Déplacement Entreprise (PDE). Enfin, Philippe Marchessaux, BNP Paribas Investment Partners, déclare « que ne rien faire », c'est-à-dire dépasser les 2 °C d'augmentation des températures, impacterait jusqu'à 20 % sur les richesses des entreprises.

- 6 Ainsi les entreprises, d'autant plus si elles sont d'envergure internationale, représentent les leviers d'actions essentiels à la limitation du changement climatique. Elles sont sources de financements et d'innovations ; elles sont également les garants d'un déploiement cohérent des stratégies favorables à la décarbonation des activités économiques et servent de modèles, aussi bien à l'échelle mondiale que nationale, car il ne faut pas oublier les moyennes et petites entreprises. Toute action, toute implication et tout changement pour une croissance verte sont un premier pas en avant.

NOTES

1 Responsabilité Sociétale des Entreprises.

2 <http://www.developpement-durable.gouv.fr/Qu-est-ce-que-la-responsabilite.html>

3 <http://www.cop21.gouv.fr/fr/cop21-cmp11/enjeux>

AUTHOR

Élodie LAPIERRE

Chargée de projets, APPA